CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E104280** **VALABLE JUSQU'AU** **22/10/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1984

Raison sociale : ENTREPRISE VILLENEUVE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/10/2020

Capital : 7 600

24 RUE DENIS PAPIN
81160 SAINT-JUERY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALBI 328 711 569 RCS ALBI

Siret : 328 711 569 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7124714

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301647697

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301647697

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 63 45 04 82 **Fax :**

Portable : 06 74 68 24 33

Responsabilité légale :
SALVIGNOL CEDRIC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.albi-artisan-plombier.fr

E-mail : sarl.villeneuve@wanadoo.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 483 362 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	4	23/05/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	09/10/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		24/04/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 21/10/2026 16:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E104280** **VALABLE JUSQU'AU** **22/10/2027**

ÉDITÉ LE **21/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1984
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/10/2020
Capital : 7 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALBI 328 711 569 RCS ALBI

Siret : **328 711 569** **00025**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7124714

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301647697

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301647697

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE VILLENEUVE**

24 RUE DENIS PAPIN
81160 SAINT-JUERY

Téléphone : 05 63 45 04 82 **Fax :**
Portable : 06 74 68 24 33

Site Internet : http://www.albi-artisan-plombier.fr
E-mail : sarl.villeneuve@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
SALVIGNOL CEDRIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.